



Addis Abeba, Éthiopie, C.P. : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopieur: (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE FORME L'ESPOIR QUE LA VISITE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES AU BURUNDI PERMETTRA DE RENFORCER LES EFFORTS CONDUITS PAR L'AFRIQUE POUR LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION À LA CRISE DANS CE PAYS

Addis Abéba, le 21 janvier 2016: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, continue de suivre avec une attention toute particulière l'évolution de la situation au Burundi, ainsi que les initiatives prises par la communauté internationale en vue de trouver une solution durable à la crise que connaît ce pays. À cet égard, elle est encouragée par la décision prise par le Conseil de sécurité des Nations unies de se rendre au Burundi, les 21 au 22 janvier 2016. Cette visite sera suivie par des consultations avec l'UA, à Addis Abéba, le 23 janvier 2016.

La Présidente de la Commission relève que cette visite se situe dans le prolongement de la résolution 2248(2015) et de la déclaration à la presse adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies, respectivement le 12 novembre et le 19 décembre 2015. Elle note, en particulier, que, dans leur déclaration à la presse, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur vive préoccupation face à l'escalade constante de la violence, souligné l'urgence de la reprise du dialogue inter-burundais, et pris note avec intérêt de la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, en date du 17 décembre 2015, d'autoriser le déploiement de la Mission africaine de prévention et de protection au Burundi (MAPROBU), exhortant toutes les parties burundaises à coopérer pleinement avec la MAPROBU pour l'aider à accomplir efficacement son mandat. Elle exprime l'ardent espoir que la visite du Conseil de sécurité contribuera à la réalisation des deux objectifs fondamentaux et complémentaires que sont le déploiement rapide de la MAPROBU et la relance sans délai du dialogue inter-burundais sous les auspices du Président Yoweri Museveni de l'Ouganda au nom de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

La Présidente de la Commission souligne à nouveau la gravité de la situation qui prévaut au Burundi et les risques qu'elle fait peser sur les acquis importants enregistrés depuis la signature de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, ainsi que sur la paix et la stabilité régionales. Cette situation met en relief l'urgence et l'impératif d'une forte unité de vue et d'action entre tous les membres concernés de la communauté internationale. Dans ce contexte, et conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations unies sur le rôle des organismes régionaux dans la promotion de la sécurité collective, la Présidente de la Commission exhorte le Conseil de sécurité et l'ensemble de ses membres à apporter leur plein soutien aux décisions prises par le CPS, qui, dans l'exercice de ses fonctions, agit au nom de l'ensemble du continent. Elle lance un appel à tous les États membres pour qu'ils oeuvrent à la promotion et à la défense des positions africaines telles qu'articulées par le CPS, conformément aux obligations qui sont les leurs aux termes du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.